****

**Barèmes des Honoraires de l’Agence**

De 1 euro à 60 000 euros Montant forfaitaire de 3000 euros

De 60 001 euros à 160 000 euros 5 %

De 160 001 euros à 249 999euros 4 %

Au-delà de 250 000 euros 3 %

**Honoraires TTC (charge vendeur)**

Bureaux, locaux commerciaux  9 %

En cas de délégation de mandat, ce sont les honoraires du mandat initial qui s’appliquent.